

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 262
publié le 30 octobre 2025**

Décisions émanant de la direction nationale des formations (DNF) 3

- Note de règlement n°2025-21/DNF du 17 septembre 2025 relative aux conditions de validations systématiques accordées au titre de la VES pour la TED001 pour les Licences professionnelles LPI4300A et LPI6001A.....4

**Décisions émanant de la direction nationale des formations
(DNF)**

NOTE DE REGLEMENT N°2025-21/DNF

Relative aux conditions de validations systématiques accordées au titre de la VES pour la TED001 pour les licences professionnelles LP14300A et LP16001A

Les élèves inscrits aux Licences professionnelles suivantes :

- LP14300A « Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt » ;
- LP16001A « Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Productions animales parcours Conseiller en élevage, éleveur » ;

ne seront pas tenus de valider l'UE TED001 « Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir » via la formation.

En effet, les élèves de ces licences disposent déjà, dans le cadre des enseignements de leur formation antérieure, des connaissances et compétences couvertes par la TED001. Ces éléments sont intégrés de manière approfondie dans les cursus préparatoires (BTSA gestion forestière, BTSA gestion et protection de la nature, BTSA production animale, BTSA ACSE, BTSA Bioqualim), qui constituent les prérequis majoritaires à l'entrée en LP14300A et LP16001A.

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et n°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés doivent formuler leur demande de validation automatisée au moyen du dossier VES via la jurisprudence (les demandes d'une promotion peuvent être regroupées par le Centre Cnam en région).

Pour les candidats accédant à ces licences avec d'autres prérequis que ceux mentionnés ci-dessus, la validation de la TED001 sera examinée **au cas par cas** via la **VES classique**.

Cette mesure s'applique dès l'année universitaire en cours et restera en vigueur, jusqu'à la mise à jour de la maquette de formation des licences LP14300A et LP16001A.

Fait à Paris, le 17 Septembre 2025

Pour l'Administratrice générale empêchée
et par délégation,
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tél 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29